

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui, monsieur l'Orateur.

M. Mazankowski: D'ici là, le ministre songerait-il à permettre la consommation de cyclamates en quantités contrôlées aux personnes souffrant de diabète?

L'hon. M. Munro: Selon ce qu'on entend par le mot «contrôlé», oui, monsieur l'Orateur.

LES PÊCHES

LES SUBVENTIONS D'APPOINT AUX PÊCHEURS DE MORUE

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Ma question s'adresse au secrétaire parlementaire du ministre des Pêches. En ce qui concerne le retard superflu à verser les paiements d'appoint aux pêcheurs de morue salée, l'honorable représentant voudrait-il enquêter sur la situation en vue d'accélérer le versement de ces indemnités dont on a tant besoin?

M. E. F. Whelan (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Forêts): Nous l'avons fait, monsieur l'Orateur.

LE BLÉ

LA RÉDUCTION DES EMBLAVURES

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Ma question s'adresse au ministre d'État chargé de la Commission du blé. Quand le ministre compte-t-il offrir aux agriculteurs des conseils utiles sur la production, qui leur permettront de réduire leur production de blé sans qu'il en résulte un excédent d'autres récoltes, comme le laisse entendre une déclaration faite à la Fédération canadienne de l'agriculture?

L'hon. Otto E. Lang (ministre d'État): J'ai dit aussi hier que, connaissant fort bien l'urgence de la question, nous communiquerions le plus tôt possible les conseils que nous pourrions donner à ce sujet.

M. George Muir (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre d'État. Étant donné qu'il recommande aux cultivateurs encombrés d'un excédent de blé de réduire davantage encore les emblavures consacrées à cette céréale ou de ne pas en cultiver cet été, le gouvernement envisage-t-il une indemnité pour cette réduction afin de dédommager les cultivateurs qui se rangeaient à sa suggestion?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, le genre d'avis à donner aux cultivateurs et les modalités qui rendraient ces avis assez utiles

[M. Mazankowski.]

aux cultivateurs individuels pour aboutir à un résultat satisfaisant sont les divers aspects de la question à l'étude. Par ailleurs, le député parle de «recommander», terme qui risque de fausser un peu la situation car je me bornais à poser quelques questions dont la logique découle de la conjoncture actuelle.

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre d'État chargé de la Commission du blé. Devons-nous conclure du conseil qu'il a donné aux cultivateurs de l'Ouest de ne pas cultiver de blé pendant la campagne agricole de cette année, que la remarque faite à Winnipeg par le premier ministre lorsqu'il a dit: «Pourquoi devrais-je vendre du blé?» est maintenant devenue la politique du gouvernement?

M. l'Orateur: A l'ordre.

LE TRANSPORT MARITIME

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT—ON RECOMMANDE L'IMPOSITION D'UNE LIMITE DE VITESSE AUX NAVIRES

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Entend-il mettre en vigueur la recommandation d'un comité canado-américain à l'effet que la vitesse des navires empruntant la Voie maritime du Saint-Laurent soit limitée à 15 milles à l'heure?

M. l'Orateur: Cette question pourrait être inscrite au *Feuilleton*.

LE NORD CANADIEN

LA RENCONTRE AVEC LE CONSEIL DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET LES PROBLÈMES CONSTITUTIONNELS

[Traduction]

M. R. J. Orange (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. A-t-il reçu une requête du Conseil des Territoires du Nord-Ouest, lequel termine en ce moment sa session à Yellowknife, l'invitant à le rencontrer pour discuter de l'évolution des problèmes constitutionnels dans le Nord? Puis-je encore poser au premier ministre une question supplémentaire? Le très honorable représentant pourrait-il dire à la Chambre s'il pense être en mesure de rencontrer le Conseil?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): J'ai dû recevoir cette invitation, mon-